



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Un vaste projet de 300 000\$ pour la sauvegarde de la perchaude

Plessisville, le 9 novembre 2015 – Le Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC) est fier d'annoncer le déploiement d'un vaste projet de caractérisation et d'aménagement d'habitats pour la perchaude sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, entre le pont Laviolette et Saint-Pierre-les-Becquets.

Ce projet, échelonné sur trois ans (entre 2015 et 2018), vise à localiser les populations de perchaude et leurs différents habitats pour ensuite réaliser des aménagements qui amélioreront le taux de reproduction et de survie de l'espèce.

En premier lieu, le territoire à l'étude fera l'objet d'une modélisation et d'une cartographie des habitats de reproduction de la perchaude, à la fois dans les zones riveraines du fleuve et aux embouchures des tributaires. Une validation terrain permettra de prioriser les secteurs présentant des habitats à fort potentiel de reproduction de la perchaude et donc propices à des aménagements.

Ensuite, une série d'aménagements seront réalisés dans les secteurs priorités afin d'améliorer l'habitat de la perchaude et d'augmenter le taux de survie des œufs et des alevins.

Finalement, un suivi et une évaluation des aménagements permettront de mesurer la fréquentation de la perchaude ainsi que le taux de survie de l'espèce.

Ce projet s'inscrit dans un contexte de déclin des populations de perchaude observé depuis quelques années et ayant mené en 2012 à un moratoire sur la pêche commerciale et sportive de la perchaude non seulement pour le lac Saint-Pierre, mais aussi pour la zone du fleuve Saint-Laurent située entre le pont Laviolette et Saint-Pierre-les-Becquets. En rétablissant la population de perchaude, le projet vise aussi à récupérer les usages perdus.

D'une valeur totale de 300 000\$, ce projet a été rendu possible grâce à une contribution du Programme Interactions communautaires, lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026, et mis en œuvre par les gouvernements du Canada et du Québec. Ce projet bénéficie également de l'appui des partenaires suivants : la Fondation de la Faune du Québec (FFQ), le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) le professeur Pierre Magnan de l'Université du Québec à Trois-Rivières, le Comité de zones d'interventions prioritaires (ZIP) Les deux Rives, le Conseil des Abénakis de Wôlinak, la Fédération des pêcheurs commerciaux d'eau douce du Québec, la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB), la Ville de Bécancour, la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets et la MRC de Bécancour. À noter que cette liste pourrait s'allonger, car plusieurs autres partenaires ont signalé leur intérêt pour ce projet rassembleur dans la région.



**GROUPE DE CONCERTATION DES BASSINS
VERSANTS DE LA ZONE BÉCANCOUR**

Le GROBEC est un organisme sans but lucratif ayant pour mandat de mettre en place la gestion intégrée de l'eau sur le territoire des bassins versants de la zone Bécancour. L'OBV est officiellement reconnu dans la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection. En concertation avec les acteurs de l'eau, l'organisme élabore un Plan directeur de l'eau et assure le suivi de sa mise en œuvre.

- 30 -

Pour information :

Andréanne Paris, chargée de projet PDE

Téléphone : 819 980-8038, poste 204

Courriel : andreeanne.paris@grobec.org